
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 26 juin 2018, à 19h30

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation de procès-verbaux.
3. Approbation d'une liste de comptes à payer. (G5 213 N1048)
4. Octroi d'une aide financière à « Maison de la famille de Mirabel » pour le projet intitulé « Relocalisation » (FSPS-2018-02). (G5 500 N15193 #102987)
5. Octroi d'une aide financière à « Club Équestre de Mirabel inc. » pour le projet intitulé « Entretien des sentiers équestres de Mirabel 2018 » (FSDS-2018-08). (G5 500 N15207 #103122)
6. Octroi d'une aide financière à « Association des maisons de jeunes de Mirabel » pour le projet intitulé « Coopératives Jeunesse au travail » (FSDS-2018-06). (G5 500 N15207 #102940)
7. Octroi d'une aide financière pour une demande présentée dans le cadre du Fonds de la relève agricole par « Ferme Ronoît (9122-8569 Québec inc.) », située au 9655, rang Saint-Étienne, dans le secteur de Saint-Benoît. (FRA-2018-02) (G5 500 N197)
8. Octroi d'une aide financière à l'entreprise « Maître Polisseur » dans le cadre du Fonds d'aide aux entreprises. (FAE-2018-04) (G5 500 N15023 #103091)
9. Octroi d'une aide financière à la « Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel » dans le cadre du projet « Accueil des nouvelles entreprises mirabelloises ». (G5 500 N290)
10. Acceptation finale de travaux.
11. Signature d'une entente avec le propriétaire et promoteur « 9342-0289 Québec inc. (Raymond Leduc) » relativement à la construction d'infrastructures municipales sur le chemin ou une partie du chemin Charles-Léonard, dans le secteur de Saint-Hermas. (X3 S11 N15408)
12. Signature d'une entente avec le propriétaire et promoteur « Les Promenades du Boisé Mirabel inc. » relativement à la construction d'infrastructures municipales sur les rues du Corail, du Titane, des Orchidées, des Jonquilles, du Platine et du Cuivre, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X3 S11 N15432)
13. Soumission relative à un mandat de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis incluant la surveillance des travaux d'infrastructures municipales sur les rues du Corail, du Titane, des Orchidées, des Jonquilles, du Platine et du Cuivre, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (2018-057) (X3 U3 N15432)
14. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 3 490 801 (11321, route Arthur-Sauvé), dans le secteur de Saint-Augustin. (X4 210 S14 N3490 #103383)
15. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement

ultraviolet sur le lot 6 197 690 (13670, rue Saint-Jean), dans le secteur de Sainte-Monique. (X4 210 S14 N7792 #103426)

16. Acquisition d'une servitude permanente sur le lot 2 654 469, dans le secteur de Saint-Janvier, de « Construction MA Taillon inc. ». (X3 S14 N10465 #103444)
17. Signature d'un addenda à l'entente intervenue avec « Astral Média Affichage, s.e.c. » concernant les structures publicitaires. (X6 511 104 U4 N11753)
18. Entente concernant le paiement des coûts d'adhésion des nouveaux membres à la Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel. (G3 316 U4 N290)
19. Adhésion au protocole d'entente concernant le transfert d'appels 9-1-1 des Centres d'urgence 9-1-1 vers les Centres de gestion des appels de la Sûreté de Québec. (G2 400 U4 N4580 #103415)
20. Signature d'une entente relative au projet intégré sur le lot 2 654 468, en bordure du boulevard du Curé-Labelle, dans le secteur de Saint-Janvier, avec « Construction MA Taillon inc. » (X6 310 U4 N10465)
21. Adoption d'un projet de règlement numéro PS-2245 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de la Ville de Mirabel de façon à créer une aire d'affectation «industrielle» à même une partie d'une aire d'affectation «agricole d'extraction», dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
22. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de la Ville de Mirabel de façon à créer une aire d'affectation «industrielle» à même une partie d'une aire d'affectation «agricole d'extraction», dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400) (S-2245)
23. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2246 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à créer la zone H 10-73 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone RU 10-39, dans le secteur de Saint-Augustin. (G8 400)
24. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à créer la zone H 10-73 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone RU 10-39, dans le secteur de Saint-Augustin. (G8 400) (U-2246)
25. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2247 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - agrandir la zone C 10-18 à même une partie des zones H 10-15 et H 10-25, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - agrandir la zone H 4-55 à même la zone H 4-54, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - abroger la zone H 4-54, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - permettre la construction d'habitations unifamiliales contiguës d'un minimum de 6 mètres de largeur, 9 mètres de profondeur, 50 mètres carrés de superficie d'implantation et de 100 mètres carrés de superficie de plancher habitable dans la zone H 11-20, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400)
26. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - agrandir la zone C 10-18 à même une partie des zones H 10-15 et H 10-25, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - agrandir la zone H 4-55 à même la zone H 4-54, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - abroger la zone H 4-54, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - permettre la construction d'habitations unifamiliales contiguës d'un minimum de 6 mètres de largeur, 9 mètres de profondeur, 50 mètres carrés de superficie d'implantation et de 100 mètres carrés de superficie de plancher habitable dans la zone H 11-20, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400) (U-2247)

27. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2253 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - créer la zone H 5-85 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones I 5-30 et H 5-34, dans le secteur de Saint-Canut;
 - créer la zone C 5-86 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone I 5-30, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
28. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - créer la zone H 5-85 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones I 5-30 et H 5-34, dans le secteur de Saint-Canut;
 - créer la zone C 5-86 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone I 5-30, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400) (U-2253)
29. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2254 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales jumelées dans la zone H 5-85 sur des terrains ayant une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 7,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de rangée et une superficie minimale de 280 mètres carrés, une largeur minimale de 9,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans la zone H 5-85 sur des terrains ayant une superficie minimale de 150 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 190 mètres carrés, une largeur minimale de 7,5 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains d'extrémité de rangée et une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 10,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
30. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales jumelées dans la zone H 5-85 sur des terrains ayant une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 7,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de rangée et une superficie minimale de 280 mètres carrés, une largeur minimale de 9,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans la zone H 5-85 sur des terrains ayant une superficie minimale de 150 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 190 mètres carrés, une largeur minimale de 7,5 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains d'extrémité de rangée et une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 10,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400) (U-2254)
31. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2255 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à permettre la construction d'habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 12 logements dans la zone H 5-82, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
32. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à

permettre la construction d'habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 12 logements dans la zone H 5-82, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400) (U-2255)

33. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le « règlement relatif à l'installation de systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet (STT-UV) numéro U-1706 de la Ville de Mirabel » de façon à préciser que la procédure à respecter pour la publication de la servitude obligatoire à l'installation d'un dispositif à rayonnement ultraviolet est spécifiée au règlement sur les permis et certificats de la Ville de Mirabel et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2249)
34. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement abrogeant le règlement numéro 261 « *Prohibant divers appareils de jeux, galeries, arcades, et salles d'amusement sur le territoire de la Ville de Mirabel* », ainsi que le règlement numéro 410 et l'article 23 du règlement 722 et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2244)
35. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 2209 « *Pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition de compensations et tarifs pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2018* », afin d'ajouter un organisme bénéficiant d'exemption et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2250)
36. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 1671 « *Concernant la constitution d'un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques sur le territoire de la Ville de Mirabel* », afin de bonifier le processus de vérification des déclarations et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2252)
37. Adoption du règlement numéro 2251 concernant la gestion contractuelle, le contrôle, suivis budgétaires ainsi que la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, abrogeant la politique de gestion contractuelle et remplaçant le règlement numéro 1900. (G8 400)
38. Embauche au poste de technicien en rémunération pour le Service de la trésorerie. (G4 112)
39. Nomination au poste d'opérateur de machinerie lourde, préposé aux travaux publics et journalier-chauffeur pour le Service de l'équipement et des travaux publics. (G4 200)
40. Embauche au poste de d'opérateur de machinerie lourde, préposé aux travaux publics et journalier-chauffeur pour le Service de l'équipement et des travaux publics. (G4 112)
41. Nomination au poste de préposé aux travaux publics, journalier et chauffeur pour le Service de l'équipement et des travaux publics. (G4 200)
42. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-30, relativement à la rénovation extérieure d'un bâtiment résidentiel sis au 3858, rue Saint-Jean-Baptiste, sur le lot 1 555 612, dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 114)
43. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-31, relativement à la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel, sis au 14300, rue Saint-Jean, sur le lot 1 690 072, dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 114)
44. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-32, relativement à l'agrandissement d'un bâtiment commercial-industriel, sis au 12785, rue Brault (phase II), sur le lot 3 916 854, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
45. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-33, relativement à la modification du bâtiment commercial sis au 17600, rue du Val-d'Espoir, sur le lot 3 193 198, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
46. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-34, relativement à la rénovation d'un bâtiment résidentiel sis au 9031,

rue Saint-Étienne, sur le lot 1 555 694, dans le secteur de Saint-Benoît.
(X6 114)

47. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-36, relativement à la nouvelle construction de quatre (4) unités d'habitation, de type contiguës sis au 15743 à 15755, rue Lauzon, sur les lots 5 294 108, 5 294 109, 6 070 932 et 6 070 933, dans le secteur de Saint-Antoine. (X6 114)
48. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de Roger Reeves concernant le lot 3 491 054, en bordure du 13601, rue Guay, dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 112 103)
49. Nomination au sein du Comité consultatif agricole. (G3 300 U2 N7529 et X6 112 U5 N438)
50. Délégation à la trésorière concernant des placements. (G1 210 102)
51. Dépôt de documents.
52. Affaires nouvelles.
53. Parole aux conseillers.
54. Période de questions.
55. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate